

L'an deux mille onze, le vingt six avril à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix neuf avril deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43

Membres titulaires présents ou représentés : 32

Pouvoirs : 8

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 39

**Présents(es)**

Annie AGIER,  
Paul ARNOUX,  
André AUBERIC,  
Marcel BAGARD,  
Christian BARTHEYE,  
Sébastien BERNARD suppléant,  
Marc BONNARD,  
Marie BOUCHEZ,  
Jean-Pierre BUIX,  
Marie-Claire CARTAGENA,  
Gérard COUPON,

Pierre DALSTEIN suppléant,  
Claude DAUMAS suppléant,  
Jacques ESTEVE suppléant,  
Michèle EYBALIN,  
André FELIX suppléant,  
Michel GREGOIRE,  
Anne-Marie HAUTANT,  
Bernard ILLY,  
Norbert KIEFFER,  
Bruno LAGIER,  
Valery LIOTAUD,

Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Christine NIVOU,  
Hervé RASCLARD,  
Francis RIEU suppléant,  
Jacques RODARI,  
Jean-François SIAUD,  
Michel TACHE,  
Gérard TENOUX,  
Eliane TERRAS suppléante

**Pouvoirs**

Jean-Marie BERTRAND à Hervé RASCLARD, Thierry DAYRE à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pierre ETIENNE à Sébastien BERNARD, Marie-Christine GIT à Norbert KIEFFER, Corinne MOREL-DARLEUX à Michèle EYBALIN, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Albert MOULLET à Gérard TENOUX, Jean-Louis REY à Claude DAUMAS.

**Excusés(es)**

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Olivier CADIER, Daniel CHARRASSE suppléant, Pierre COMBES, Anne-Marie GROS, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Michel TRON suppléant.

\*\*\*\*\*

**Objet : Vote du budget**

Le 18 février 2011, le Comité Syndical s'était réuni pour débattre des orientations budgétaires en vue de l'élaboration du budget primitif 2011 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Le Président présente le Budget Primitif 2011 proposé au vote du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

**Approuve** le Budget Primitif présenté.

**Donne** tous pouvoirs au Président pour solliciter toutes subventions et poursuivre l'exécution du présent budget.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président,  
Hervé RASCLARD